



ACADÉMIE DE CLERMONT-FERRAND

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Clermont-Ferrand, le 27/01/2023

Les territoires éducatifs ruraux : un réseau de coopération autour de l'école

Les zones rurales posent à l'École un **défi spécifique** du fait de la distance, du relief parfois, de la dispersion de l'habitat et des équipements publics, culturels et sportifs notamment, de la difficile mobilité des familles et des jeunes, de l'éloignement des opportunités d'emploi et de poursuite d'études, de la déprise démographique.

Ces spécificités appellent de la part du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et de l'ensemble des services de l'Etat, une **réponse globale, construite avec les acteurs locaux et misant sur les richesses et les atouts de ces territoires.**

C'est tout le sens du programme « Territoires éducatifs ruraux » qui doit permettre de constituer un réseau de coopérations autour de l'École comme point d'ancrage territorial, au service d'un **projet éducatif porteur d'ambition pour les élèves et leurs familles et vecteur de rayonnement pour le territoire lui-même.**

Lancé dans l'académie de Clermont-Ferrand à la rentrée scolaire 2021, le programme « Territoires éducatifs ruraux » concerne un territoire dans chacun des quatre départements de l'académie :

- **Allier** : TER de Jaligny-sur-Besbres
- **Cantal** : TER des Hautes-Terres (Murat, Allanches, Saint-Flour)
- **Haute-Loire** : TER de Paulhaguet
- **Puy-de-Dôme** : TER de Bourg-Lastic / Murat-Le-Quaire / La Tour d'Auvergne / Rochefort-Montagne

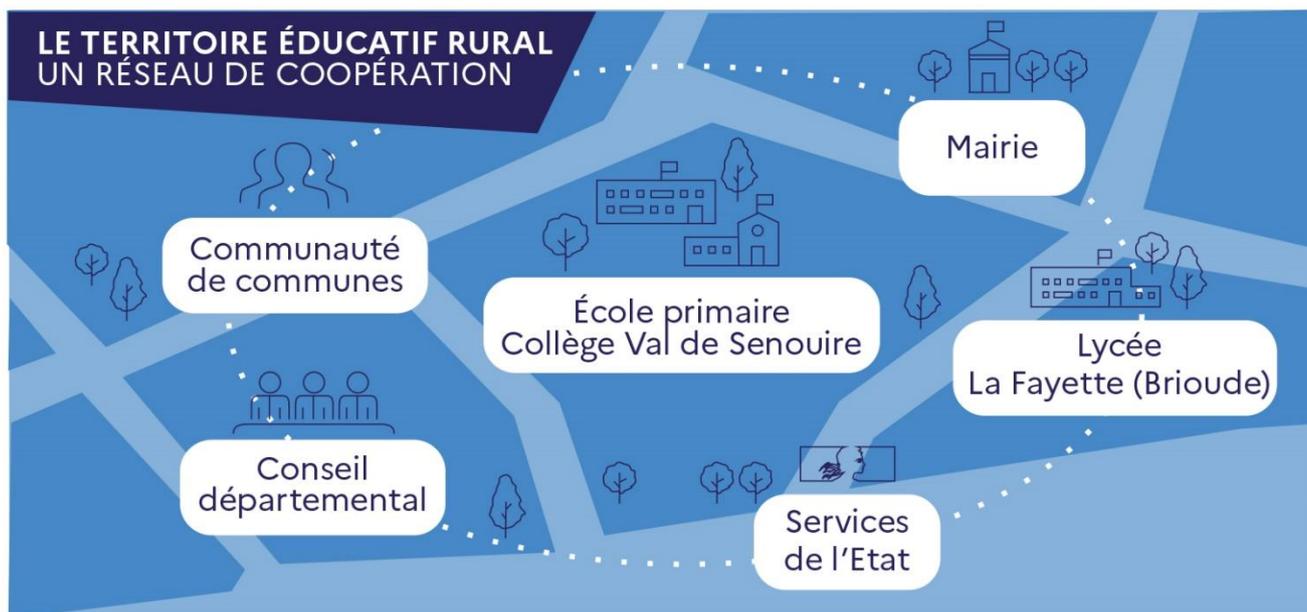
Programme de la réunion de présentation du TER de Paulhaguet (27 janvier 2023)

- 10h10** Ouverture par Karim Benmiloud, recteur de l'académie de Clermont-Ferrand, et Éric Etienne, préfet de la Haute-Loire.
- 10h30** Présentation du projet architectural par Gérard Belin, maire de Paulhaguet.
- 10h40** Présentation du projet pédagogique par Sylvie Mosnier, IEN, et Laurence Weis, principale.
- 10h50** Prise de paroles des parlementaires présents, de la Région et du conseil départemental.
- 11h** Échanges avec la salle (élus et presse).

Cabinet du recteur Service communication

3 avenue Vercingétorix
63033 Clermont-Ferrand cedex 1
Tél : 04 73 99 33 02
Mél : ce.comm@ac-clermont.fr

Le TER de Paulhaguet : un TER modélisant pour l'école rurale du futur



A la rentrée 2023, le **collège de Paulhaguet** accueillera sur un même site les élèves de la maternelle au brevet. La création de ce pôle éducatif s'inscrit pleinement dans l'École du Socle et favorisera :

- l'acquisition progressive et continue des connaissances et des compétences par les élèves,
- la construction des premières bases en matière d'apprentissage et de vivre ensemble et l'accès à une culture scolaire commune,
- une dynamique pédagogique innovante, centrée autour du numérique éducatif et de l'ouverture linguistique et culturelle,
- la mutualisation des équipements pédagogiques, éducatifs, sportifs et périscolaires (cuisine, restaurant scolaire, bibliothèque, espaces extérieurs),
- une liaison école collège au service des parcours éducatifs des élèves,
- un passage en 6^e facilité (tous les élèves de cette classe charnière importance bénéficieront par ailleurs d'un soutien renforcé aux apprentissages des savoirs fondamentaux dès la rentrée 2023),
- l'ambition scolaire des élèves en travaillant leur orientation et le goût de la poursuite d'études,
- un accompagnement renforcé des personnels afin de renforcer l'attractivité et la professionnalisation de l'École rurale.

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse accorde des crédits pédagogiques importants pour la réalisation des axes stratégiques des TER : 30 000 € par année civile pour le TER de Paulhaguet dès 2022.

Trois axes pédagogiques mis en œuvre dès la rentrée 2022

1 Offre linguistique : le TER de Paulhaguet accueille le premier poste Emile (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère) pour le 1^{er} degré de Haute-Loire avec un professeur coordonnateur du projet et l'accompagnement fort de la conseillère pédagogique départementale LVE. Cette approche méthodologique innovante va bien au-delà de l'enseignement des langues ; elle permet une situation d'apprentissage bilingue dans laquelle une autre langue que la langue maternelle sert de vecteur à l'enseignement d'une discipline, et ce dès le cycle 2.

2 Parcours d'éducation artistique et culturelle et éducation aux médias et à l'information renforcés : rencontres avec des artistes, connaissance des lieux de culture, temps forts avec le dispositif national « Création en cours », etc.

3 Numérique éducatif : l'équipement permettra l'appropriation du socle numérique et la montée en compétence des professeurs et des élèves.